



10.11.25

Appel à candidature pour une création artistique dans l'espace public à Gentilly (Val-de-Marne) - Réservé aux étudiants de 3^e, 4^e et 5^e année et aux diplômés DNSAP 2023, 2024 et 2025 des Beaux-Arts de Paris

Modalités

In'li PM et l'apes / Groupe Action Logement, dédiés à l'habitat social, proposent à certain.es étudiant.es et diplômé.es des Beaux-Arts de Paris de concourir pour la réalisation d'une création artistique destinée à prendre place dans les espaces de la Résidence des Divisions Leclerc récemment réhabilitée, afin d'inciter les habitants à se retrouver et à utiliser davantage les espaces extérieurs communs (projet 1) ou d'empêcher les dépôts d'encombrants (projet 2), selon le projet choisi.

- Thématique libre
- Œuvre(s) en volume, incitant à la convivialité, la réappropriation des espaces verts (tables, bancs, kiosques apportant de l'ombre) ou des circulations
- Matériau libre – souci de durabilité en extérieur
- Les œuvres créées devront être des créations originales
- Dotation pour le projet : 10 000 € TTC comprenant la cession matérielle de l'œuvre et des droits d'auteur + la production, la certification et l'installation de l'œuvre ou des œuvres.

Calendrier

Repérage sur place le 21 novembre 2025 à 14h (12/22 rue Saint-Eloi à Gentilly)

Remise des dossiers jusqu'au 30 novembre 2025 (minuit) sur [2025 IN'LI PM – GENTILLY](#)

Les candidats devront présenter **par mail un seul dossier PDF unique de moins de 15 Mo** contenant :

- . **description du projet** envisagé avec note d'intention
- . **esquisses, simulations, photos** des œuvres et de leur mise en situation
- . **coordonnées** : Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, année d'étude ou de diplôme
- . **mini-portfolio avec CV** en 3 ou 4 pages

Déc 25 ou janv 26 : Un jury composé de représentants de Seqens, de l'apes et des Beaux-Arts de Paris se réunira pour la désignation du projet lauréat.

Janvier-mars 26 : production, installation, inauguration